

Votre sécurité à Madagascar



Avant toute chose, **pensez à vous inscrire sur le registre des Français établis à Madagascar.**

L'inscription au Registre permet d'être identifié auprès des autorités consulaires françaises. En cas d'urgence, le consulat dispose ainsi de vos coordonnées afin de (1) vous assister et d'assurer votre sécurité de la façon la plus rapide et efficace possible et (2) contacter vos proches en cas d'accident. Elle permet aussi de recevoir des informations relatives à la situation sécuritaire à Madagascar (catastrophes naturelles ou sanitaires, conflits, santé, etc.), notamment des mesures de prudence, consignes de sécurité, coordonnées d'un lieu de regroupement ou, si besoin, plan d'évacuation ou plan de vaccination, etc.

Vous pouvez le faire **en ligne**, par courrier électronique.

Cas particuliers : pour les mineurs qui résident avec un seul parent étranger, l'inscription doit être demandée auprès de l'agence consulaire pour les Français résidant en province, et par courrier électronique à (admin-francais.tananarive-fslt@diplomatie.gouv.fr), pour ceux qui résident à TANANARIVE.

Rendez-vous ici (lien vers contenu « inscription au registre ») pour plus d'informations.

VOTRE SÉCURITÉ DANS LA RUE

- De manière générale, restez discret dans la rue et ne montrez ou ne portez pas d'objets de valeur (bijoux, montres, appareils électroniques, etc.)
- Evitez de téléphoner en marchant
- Ne sortez pas seul/seule dans la rue une fois la nuit tombée
- La mendicité infantile est malheureusement très commune à Madagascar, en particulier à Tana. Évitez de donner de l'argent ou de la nourriture. Par contre vous pouvez proposer d'acheter du riz
- Retirer et transporter de l'argent : Préférez les distributeurs gardés par des agents de sécurité et pensez à garder une petite somme d'argent avec vous à donner
- En cas de vol et/ou d'agression, n'opposez aucune résistance et rendez vous à la police pour porter plainte et faire constater les faits car des papiers pourront vous être demandés par votre compagnie d'assurance

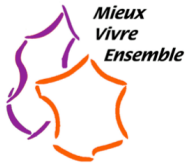
VOTRE SÉCURITÉ À LA MAISON

- Veillez à faire installer un système de sécurité et d'alarme, notamment si vous habitez dans une maison individuelle

Parmi les entreprises de sécurité à Madagascar existe :

SSSM (Special Security Service of Madagascar)	Garde statique	http://www.sssm.mg/ +261 (0) 20 22 415 45
G4S	Garde statique et service d'intervention d'urgence	https://www.g4s.com/fr-mg g4s@mg.g4s.com +261 (0) 20 22 537 34 +261 (0) 32 03 333 33
ULTIMATE SERVICES	Garde statique	+261 (0)34 10 983 88

Des questions ? Contactez-nous à permanence@mieuxvivre-ensemble.fr ou au **034 22 590 46**



Votre sécurité à Madagascar

-
-
- Si vous vivez en résidence – recommandé notamment si vous vivez seul/seule – assurez-vous que la résidence est gardée jour et nuit
- En cas de présence suspecte, faites du bruit
- En cas de cambriolage, rendez-vous à la police pour porter plainte et faire constater les faits car des papiers pourront vous être demandés par votre compagnie d'assurance
- En cas d'incendie, appelez les pompiers - Tana : 18 OU 118– 00 261 20 22 250 18 – 00 261 20 22 225 66 (standard) – 033 15 501 76

VOTRE SÉCURITÉ EN VOITURE

- Là encore, restez discret et préférez des marques et des modèles de voiture non ostentatoires
- Pensez à fermer les voitures de l'intérieur en roulant
- Si vous roulez les fenêtres ouvertes, n'utilisez pas votre téléphone
- Ne laissez rien en vue sur la banquette arrière
- En cas d'agression, ne sortez pas du véhicule et protégez votre visage

VOTRE SÉCURITÉ SUR LA ROUTE

- Ne prenez pas la route de nuit à Madagascar
- Assurez-vous de toujours avoir au moins 60% du plein d'essence
- Préférez les voitures de location et, si possible, avec chauffeurs
- Certaines routes sont moins sûres que d'autres, notamment, à l'approche d'Ambositra sur la RN7 et la RN34 après Antsirabe
- En cas d'arrestation par les forces de l'ordre, ne résistez pas et demandez à joindre votre Consulat (020 22 398 50 – 032 07 816 82)
- En cas d'accident, si vous risquez d'être pris à partie par la foule, rendez-vous directement au poste de police ou de gendarmerie le plus proche pour les informer des événements et faire envoyer des secours si nécessaire

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter les pages web et documents de l'Ambassade de France consacrés à votre sécurité: [Cliquez ici](#)